



Carte d'IDENTITÉ

Devin®

- Marque déposée BASF
- AMM N° : 9800085
- Composition : 100 g/l cycloxydime
- Formulation : EC
- Classement toxicologique :

Danger
H315 Provoque une irritation cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges

H361d Susceptible de nuire au foetus

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

- Usages et doses autorisés : 2 l/ha contre graminées annuelles, 4 l/ha contre graminées vivaces (sauf sur épinard).

- Nombre d'applications maximum : 1 application/an/culture

- Distance aux points d'eau : 5m

- Délai de rentrée dans la parcelle : 48 heures

- Délai avant récolte : consulter l'étiquette

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, Combinaison de travail ou ensemble veste-pantalon, dédié à la manipulation des produits phytopharmaceutiques, évalué par un laboratoire notifié selon l'Avis du ministère du Travail (J.O. du 09/07/2016), blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.



DANGER

Dash® HC marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9400478 - Composition : 22,5% ester de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylé + 37,5% esters méthyliques d'acides gras + 5% acide oléique - Formulation liquide - Classement toxicologique : DANGER, H304 - H315 - H318 - H336 - H411

• Prévention de la résistance :

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants.

Pour réduire ce risque, il est conseillé d'alterner, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à mode d'action différent, tant au cours d'une saison culturelle que dans la rotation.

En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de l'herbicide, liée à ces phénomènes de résistance.

De ce fait, nous déclinons toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

• Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France S.A.S Division Agro	0 N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude 0 N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France S.A.S Division Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	0 N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

Devin®

Sa polyvalence ne fait pas dans la nuance.



 **BASF**
We create chemistry

Cultivons l'innovation autrement

BASF France S.A.S - Division Agro

21 Chemin de la sauvegarde - 69 134 Ecully Cedex - Tél : 04 72 32 45 45 Fax : 04 78 34 28 86

Edition Edition Juin 2017 - 149MCHE0617R - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou <http://www.agro.bASF.fr> et/ou <http://www.phytodata.com>.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



Devin

Contre toutes les graminées sur

29 CULTURES



LARGE SPECTRE D'ACTIVITÉ
CONTRE LES GRAMINÉES :

GRAMINÉES ANNUELLES :
folle avoine, vulpin, ray-grass,
agrostis jouet-du-vent,
bromes, pâturin des prés,
pâturin commun, panics,
sétaires, digitaires,
repousses de céréales,
riz crodo (riz adventice).

GRAMINÉES VIVACES :
agrostide stolonifère,
avoine à chapelets,
chiendent rampant,
chiendent pied de poule,
sorgho d'Alep, houque molle.

CULTURES HOMOLOGUÉES	
asperge	luzerne
betterave	maïs DUO System
carotte	navette
céleri	pomme de terre
chou à inflorescences	poireau
chou feuillu	pois de conserve
chou pommé	pois prot hiver
colza	pois prot printemps
épinard	riz
féverole hiver	soja
féverole printemps	tomate
haricot	tournesol
laitue	trèfle violet
lin oléagineux	vigne installée
lin textile	

Devin

s'utilise avec l'adjuvant

Dash® HC

sur 15 cultures

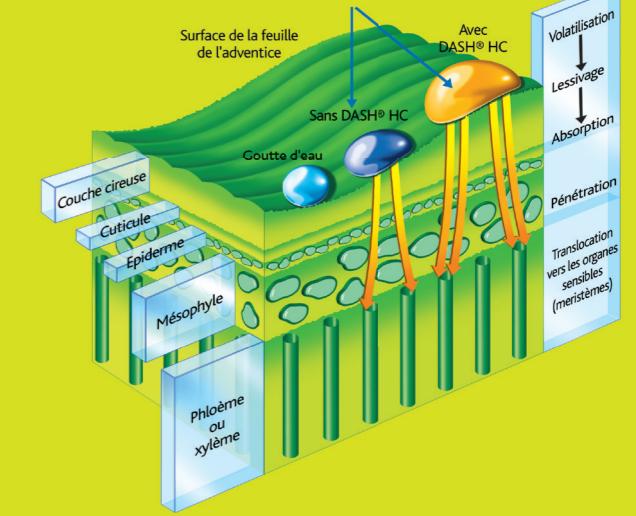


- betterave
- carotte
- colza
- épinard
- féverole (*hiver & printemps*)
- haricot
- lin textile
- luzerne
- maïs DUO System®
- pois de conserve
- pois protéagineux (*hiver & printemps*)
- pomme de terre
- soja
- tournesol
- trèfle violet



Dash HC est un **booster original** adapté pour augmenter et régulariser l'efficacité de Devin.

Dash HC améliore la **répartition** et l'**adhérence** de Devin sur la feuille de l'adventice en réduisant la tension superficielle des gouttes de pulvérisation.



Les bénéfices de Devin + Dash HC :



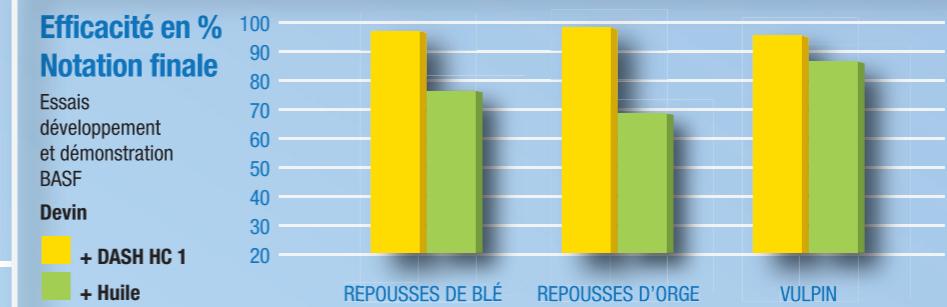
+ de rapidité d'action



+ d'efficacité



+ de régularité



Bien utiliser Devin pour une performance optimale

Adapter les doses en fonction des stades des adventices.

STADES DES GRAMINÉES	DEVIN	DEVIN + DASH HC
REPOUSSES DE CÉRÉALES	3 FEUILLES À DÉBUT TALLAGE	-
		0,8 l/ha + 0,8 l/ha
GRAMINÉES ANNUELLES	3 FEUILLES À DÉBUT TALLAGE	1,6 l/ha
	TALLAGE À MONTAISON	2 l/ha
GRAMINÉES VIVACES	POUSSES DE 10 À 20 CM	4 l/ha
		2 l/ha + 2 l/ha

Sur repousses de céréales développées au-delà du stade tallage, en toutes cultures, majorer les doses d'utilisation de Devin + Dash HC de [0,2 l/ha + 0,2 l/ha] à [0,4 l/ha + 0,4 l/ha].

En cultures d'hiver (colza, pois protéagineux, féveroles), contre les graminées endurcies par l'hiver, majorer les doses d'utilisation de Devin + Dash HC de [0,2 l/ha + 0,2 l/ha] à [0,4 l/ha + 0,4 l/ha] pour les applications de sortie d'hiver.

En culture de maïs DUO System ou de betteraves, sur des adventices jeunes et dans une stratégie de double application, le mélange peut-être appliqué à la dose de 0,8 l/ha + 0,8 l/ha lors des deux applications.